

[Texte]

Mr. Stevens: Have you requested de Havilland or the Hawker-Siddeley people if they have any objection to making these statements public so that it can be properly reviewed at this Committee?

Mr. Gillespie: I think at the appropriate time...

Mr. Stevens: Today is the appropriate time, Mr. Minister

Mr. Gillespie: ...when the studies have been completed. No, I do not think it is, Mr. Stevens.

Mr. Stevens: Well, do not ask for the estimate then.

• 1230

The Chairman: I think we had the same exercise regarding another car manufacturer last year. The motion was turned down and I think if you are suggesting that we should file it before this Committee—the reports for the last five years of any firm—I do not think it would be accepted. It is not accepted and it is not a rule of procedure that we can follow before this Committee.

Mr. Stevens: Mr. Chairman, do not be technical. There is absolutely no reason why the Minister cannot read into the record the profit statement for this company and the asset position of this company for the past five years.

The Chairman: I understood your question and I also understood the Minister's answer.

Mr. Stevens: If I could shift to a second question, I notice, Mr. Minister, that you are providing in answer to Mr. Clermont's question certain assistance to the footwear and tanning industry, \$5.5 million. Also under the Minister of Finance's estimates there is a considerable increase, in fact a doubling of the estimate for the Anti-Dumping Tribunal from \$260,000 in 1973 to the current \$520,000. I have two questions. Would you not feel it was preferable to have done something for the footwear and tanning industry before they were knocked down so ruthlessly by international trade, partly through the inactivity of the Anti-Dumping Tribunal, rather than rushing in now to give them support which naturally they are grateful for but would have preferred to have earlier? Secondly, is it not strange that the financing of the Anti-Dumping Tribunal which you rely on so much comes under the Minister of Finance as opposed to your department? Why is it not treated as an estimate under your department?

The Chairman: Before the Minister answers, gentlemen, you understand that this will be the last question. We will allow the Minister to answer and then, Mr. Stevens, you will continue when we next resume sitting, Mr. Minister.

Mr. Gillespie: I think I would like to make it very clear that when we talk about a strategy of assistance for an industry, that strategy be worked out by all the parties

[Interprétation]

M. Stevens: Avez-vous demandé aux responsables de de Havilland ou Hawker-Siddeley s'ils voyaient une objection à ce que vous rendiez ces états publics de sorte que la question puisse être étudiée par le Comité en connaissance de cause?

M. Gillespie: Je pense qu'au moment opportun...

M. Stevens: C'est maintenant le moment opportun, monsieur le ministre.

M. Gillespie: ...lorsque nous aurons terminé les études. Non, je ne pense pas que ce soit maintenant, monsieur Stevens.

M. Stevens: Eh bien, ne demandez pas ce crédit.

Le président: Je pense que nous avons eu la même prérogative pour un autre fabricant de voitures l'année dernière. La motion avait été refusée et je pense que vous suggérez que soient présentés au Comité les rapports de cette société pour les cinq dernières années, mais je ne pense pas que cela sera accepté. Cela ne peut pas être accepté et il nous est impossible de suivre cette règle de procédure à ce comité.

M. Stevens: Monsieur le président, ne vous montrez pas pointilleux. Il n'y a absolument aucune raison pour que le ministre ne puisse pas nous lire la déclaration des bénéfices de cette compagnie, l'actif de cette compagnie pour les cinq dernières années.

Le président: J'ai compris votre question et j'ai également compris la réponse du ministre.

M. Stevens: Passons donc à la deuxième question. Je remarque, monsieur le ministre, qu'après une réponse que vous avez faite à une question de M. Clermont, que vous fournissez une aide de 5.5 millions de dollars à l'industrie de la chaussure et du tannage. Au budget du ministre des Finances, figure également une augmentation importante, il s'agit en fait du double pour le tribunal anti-dumping. De \$260,000 en 1973 on demande actuellement \$520,000. J'ai deux questions à poser. Ne pensez-vous pas qu'il serait préférable d'avoir fait quelque chose pour l'industrie de la chaussure et du tannage avant qu'elle soit attaquée sans merci par le commerce international. Ceci est dû en partie à l'inactivité du tribunal anti-dumping qui au lieu de se précipiter maintenant pour lui apporter son aide, dont elle est forte heureuse, naturellement, mais qu'elle aurait préféré obtenir plus tôt? En deuxième lieu, n'est-il pas curieux que le financement du tribunal anti-dumping, sur lequel vous vous fondez relève du ministre des Finances et non pas de votre ministère? Pourquoi ne figure-t-il pas aux prévisions budgétaires de votre ministère?

Le président: Avant que le ministre réponde, messieurs, vous comprendrez que ce sera là la dernière question. Nous permettrons au ministre de répondre et puis M. Stevens, vous pourrez continuer à la prochaine séance. Monsieur le ministre.

M. Gillespie: Je pense qu'il faut savoir clairement que lorsqu'on parle d'une stratégie d'aide à accorder à une industrie, que cette stratégie est établie par toutes les par-